

Envoi : 19/12/2016

Réception par le Préfet : 19/12/2016

Publication : 23/12/2016



Pour le Président du Conseil départemental
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

N° CP-2016-11-4-2

Séance du vendredi 16 décembre
2016

CONVENTION PLURIANNUELLE RELATIVE AUX RELATIONS ENTRE LA CAISSE NATIONALE DE SOLIDARITE POUR L'AUTONOMIE ET LE CONSEIL DEPARTEMENTAL DU HAUT-RHIN

Présidence de : M. Eric STRAUMANN

PRESENTS :

MM. ADRIAN, BECHT, BIHL, COUCHOT, DELMOND, Mmes DIETRICH, DREXLER, FUCHS, M. GRAPPE, Mme GROFF, MM. HABIG, HAGENBACH, HEMEDINGER, JANDER, Mmes JENN, KLINKERT, LUTENBACHER, MARTIN, MEHLEN-VETTER, MILLION, MULLER Betty, RAPP, MM. SCHELLENBERGER, SCHITTLY, Mme SCHMIDIGER, M. TRIMAILLE, Mme VALLAT, MM. VOGT, WITH.

EXCUSEES :

Mmes HELDERLE, PAGLIARULO.

EXCUSES AVEC PROCURATION :

M. MULLER Lucien donne procuration à Mme MARTIN.

Mme ORLANDI donne procuration à M. WITH.

La Commission permanente du Conseil départemental,

VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission permanente,

VU la délibération du Conseil départemental n°CG-2015-6-12-8 du 26 juin 2015 relative aux délégations de compétences du Conseil départemental à la Commission permanente,

VU l'avis favorable de la 4^e Commission (solidarité et autonomie) réunie le 18 novembre 2016,

VU le rapport du Président du Conseil départemental,

APRES EN AVOIR DELIBERE

- Approuve et autorise le Président du Conseil départemental à signer la convention pluriannuelle relative aux relations entre la Caisse Nationale de Solidarité pour

l'Autonomie et le Département du Haut-Rhin, jointe en annexe à la présente délibération,

- Précise que les recettes seront recouvrées aux programmes I611, I621 et I625 du Budget départemental.

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Eric Straumann', written over a horizontal line.

Eric STRAUMANN

Adopté à l'unanimité